



Protocole en cas de situation d'urgence ou accident

- 1-Contacter le 911 indiquer la position géographique et rester en ligne, expliquer les circonstances.**
 - 2-Utiliser le groupe pour sécuriser l'emplacement (route arrêter la circulation complètement un sens, deux sens).**
 - 3- Sécuriser les personnes blessées (maintenir la tête, ne pas déplacer).**
 - 4-Ne rien donner (eau et autres)**
 - 5-Donner accès aux ambulanciers et décrire brièvement la situation.**
- *chaque capitaine aura une carte protocole avec lui**

Lors d'accident vous devez gérer la situation, rester calme et garder le contrôle de votre groupe. Il n'y a pas place à l'improvisation. Vous devez suivre le protocole. Les chutes à vélo en route sont considérées comme des chutes à haute vitesse et les impacts à la tête sont fréquents. Vous devez rester vigilant, car l'état du blessé peut se détériorer rapidement. Il ne faut pas donner d'eau ou autre substance. Si la personne refuse le transport par ambulance, elle le fera avec les ambulanciers. Ce n'est pas votre responsabilité.

Position géographique : adresse civique la plus proche, croisement le plus prêt.

Expliquer les circonstances : exemple : chute avant à 25 km, chute par dérapage, emportierage, malaise, étourdissement, serrement à la poitrine.

Gestion du groupe : faites-vous aider par les membres du groupe en donnant des tâches précises. Assurez-vous que la personne a bien compris et confirme votre demande.

N'oubliez pas votre groupe. Les personnes seront anxieuses. Attention aux accidents secondaires (par exemple : rester sur la route sans protection après le départ des ambulanciers). Vous devez gérer le retour. Contactez Marie-Hélène Simard 514-237-3015 et Alex Emond 514-927-9511 pour les informer de la situation. Si nécessaire un transport sera organisé pour récupérer les membres (quelques délais). Contactez le balai.